



ville de
Saint-Gabriel

Aux personnes concernées

AVIS PUBLIC

Calendrier 2025 des séances du conseil municipal

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée directrice générale adjointe et trésorière de la Ville de Saint-Gabriel, que conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil de la Ville de Saint-Gabriel a procédé par l'adoption de sa résolution 317-11-2024 lors de la séance ordinaire du 4 novembre 2024, à l'adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025, lesquelles se tiendront à 20 h, à la salle du conseil située au 45, rue Beausoleil, aux dates suivantes :

- 13 janvier 2025
- 3 février 2025
- 3 mars 2025
- 7 avril 2025
- 5 mai 2025
- 2 juin 2025
- 7 juillet 2025
- 11 août 2025
- 8 septembre 2025
- 6 octobre 2025
- 10 novembre 2025
- 1^{er} décembre 2025

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 5^e jour du mois de novembre 2024.

Mireille Bibeau

Directrice générale adjointe et trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉE, MIREILLE BIBEAU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET TRÉSORIÈRE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 5 NOVEMBRE 2024 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 5^E JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2024.

Mireille Bibeau

Directrice générale adjointe et trésorière